



**Quinzième Conférence des Parties (COP 15) sur la  
Convention des Nations Unies sur les Changements  
Climatiques**

*Copenhague, 7-18 Décembre 2009*

**Evènement parallèle de la COMIFAC à la 15<sup>ème</sup>  
Conférence des parties à la convention des nations unies  
sur les changements climatiques**

**Allocution du Général Louis SYLVAIN-GOMA  
Secrétaire général de la Communauté Economique des  
Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sur le positionnement  
des pays d'Afrique Centrale à la Conférence de  
Copenhague**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Experts,  
Distingués invités,**

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole cet après-midi, au nom de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Créée en 1983, et après une période de cessation d'activités (1993-1998) du fait des troubles socio-politiques dans sept des Etats-membres, la CEEAC est entrée depuis 1998 dans une phase de relance autour de trois axes prioritaires (i) Paix, sécurité et stabilité ; (ii) grandes Infrastructures et communication ; (iii) Environnement et gestion des ressources naturelles.

Concernant l'Environnement et la gestion des ressources naturelles, la CEEAC, mène depuis 2005 plusieurs actions, dont l'élaboration en 2007 d'une politique sous-régionale en la matière, s'articulant autour de douze axes d'orientation stratégiques.

Parmi ces axes, on peut citer particulièrement la conservation et la gestion durable des ressources forestières, la lutte contre les changements climatiques en Afrique centrale, la lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification, le transfert des technologies environnementales durables et l'évaluation et l'alerte rapide des catastrophes naturelles ou provoquées.

Pour la mise en œuvre de cette politique, le Secrétariat général de la CEEAC s'appuie sur une équipe d'experts au sein de la Direction de l'Environnement, des Ressources Naturelles et de l'Agriculture. Il supervise également le réseau d'institutions sous régionales spécialisées du Traité de la COMIFAC. Il noue des partenariats importants avec les Institutions internationales telles que la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et les Nations Unies.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués participants,**

Solidaire du Groupe des 77 et de l'Union Africaine, l'Afrique Centrale entend capitaliser sa position de deuxième massif forestier tropical du monde.

Au regard d'une superficie de près de 300 millions d'hectares de forêts, avec un faible niveau de dégradation et de déforestation, la déclaration des Ministres en charge des forêts, de l'environnement et du Plan, endossée par la 14<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements, entend amener l'Afrique centrale à négocier la prise en compte de REDD+ dans les objectifs du Sommet

De même, l'attention sera apportée sur l'obtention de financements complémentaires, le renforcement de capacités, le transfert de technologies pour la gestion durable des forêts et le développement d'autres programmes pertinents dans les domaines des changements climatiques, des énergies et du développement durable tels que les biocombustibles, l'hydroélectricité, l'agroforesterie, le développement des activités génératrices de revenus, le recyclage, la lutte contre la sécheresse et la désertification.

D'ores et déjà, en mobilisant nos propres moyens, le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) cofinancé par la CEEAC et la Banque Africaine de Développement (BAD) et lancé en septembre 2009, prouve notre détermination dans la lutte contre la déforestation et les changements climatiques.

C'est sans doute cette détermination qui a amené nos partenaires notamment l'Union Européenne à nous accompagner dans nos actions actuelles et futures dans le domaine de l'Environnement et la gestion des ressources naturelles.

Vous comprenez donc, Mesdames et Messieurs les Ministres, distingués délégués que la CEEAC n'a ménagé aucun effort pour jouer son rôle de coordonnateur sur cette problématique en Afrique Centrale.

Je puis vous assurer qu'il en sera toujours ainsi après Copenhague.

Je vous remercie.